

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 12 Mars 1885

REPRÉSENTATION D'OTTAWA

Le gouvernement Mowat fait une répartition de sièges. Il veut remanier les limites des divisions électorales existantes, de façon à se fortifier auprès des électeurs. Tout cela sous le prétexte de consacrer le principe de la représentation basée sur la population.

C'est pour la seconde fois que le gouvernement Mowat remodèle ainsi la carte politique d'Ontario. Son premier remaniement date de 1874, et l'on voit qu'il ne s'attarde pas en besogne. Et ce sont les mêmes gens qui hurlaient si fort, en 1882, quand sir John Macdonald répartit d'une façon plus équitable la population des différents comtés.

Leurs dénominations résonnent encore à nos oreilles, tant elles furent violentes, persistantes, acharnées. Quelle flagrante insincérité! Mais en 1885 comme en 1874, M. Mowat a l'air d'oublier l'existence de la ville d'Ottawa. Si dans sa redistribution de sièges, c'est le principe de la représentation basé sur la population qui doit prévaloir, eh bien qu'il l'applique. A ce compte, Ottawa devrait avoir deux mandats au lieu d'un.

Ce n'est pas la première fois que les conservateurs réclament cette augmentation de représentation, mais les grils d'Ontario ont toujours fait la sourde oreille. Nous sommes conservateurs: c'est un crime impardonnable.

On a même entendu, à la dernière élection de M. Baskerville, M. McIntyre, le champion du parti libéral, soutenir en plein hustling que la capitale n'avait pas droit à deux députés. En vain, on lui prouva que des comtés de 3,000, de 5,000, de 7,000 âmes avaient obtenu chacun un représentant en 1874, il ne voulut rien entendre. Mais le peuple se vengea en lui infligeant à lui et aux siens une sanglante défaite.

Nous voyons que le Sun demande à grands cris que notre ville soit traitée plus équitablement. Il est fort digne néanmoins que son appel trouve de l'écho auprès du gouvernement. Est-ce l'abondance des débats futiles que ses suivants soulèvent, est-ce la stérilité de la tâche que lui et les siens poursuivent, qui auraient déseillé de la sorte M. Blake? Les deux ont probablement contribué à cette œuvre, et je ne suis étonné que d'une chose, c'est que ce résultat ne se soit pas produit plus tôt.

Je conçois, en effet, que Sir Richard Cartwright, l'homme qui sacrifierait volontiers la lumière du soleil au soutien d'une théorie, fût elle même absurde, puisse se satisfaire d'un rôle puéril et sans valeur comme celui que le parti libéral a toujours joué dans notre monde politique; je conçois encore que certains esprits étroits et mesquins ne voient pas plus loin que la conséquence immédiate de l'acte qu'ils accomplissent en se faisant un système de critiquer quand même leurs adversaires, d'apercevoir canaillerie, maladresse ou ruine partout où ils n'ont pas eux-mêmes passé, enfin d'être des gens d'opposition, parcequ'ils se sont

mis en tête que c'est par là qu'ils escaladeront le pouvoir; mais, si je comprends cela venant de la part de tous ces gens, je me suis toujours demandé en retour comment M. Blake a su se plier à ces errements de l'esprit et du cœur, à cette étroitesse de vues qui ne me paraissent pas à la taille de son talent ni de son caractère.

La séance d'aujourd'hui a été comme d'habitude féconde en débats, et le temps s'est ainsi passé à z agréablement jusqu'à minuit, sous les regards d'une galerie qui se dépeuplait à vue d'œil.

C'est M. Cartwright qui est descendu le premier dans la lice, et il a prononcé un long discours au soutien d'une motion pour faire produire devant la Chambre tous les ordres en conseil et autres documents relatifs au retrait de l'emprunt consolidé 5 pour cent, échu le 1er janvier 1885. On ne pouvait pas s'attendre naturellement à voir le financier gril donner l'accolade de la félicitation à sir Leonard Tilley, mais j'aime à enregistrer à son crédit qu'il a apporté à sa tâche de critique plus de dignité qu'on n'a l'habitude d'en rencontrer chez lui. Il ne pouvait manquer cependant de trouver mauvais et funeste tout ce que le ministre des Finances a accompli de déprécier au pays un avenir bien sombre et bien chargé de ruines. Il y a longtemps que cela ne tire plus à conséquence, et je n'ai vraiment pas le courage d'en vouloir à cet homme pour la tenacité dont il fait preuve dans l'exercice de son métier difficile et ingrat.

M. Blake est venu à la rescousse de son premier lieutenant et a achevé de charger le tableau; mais, sir Leonard Tilley a fait ample justice de toutes ces pompesuses déclamations, en racontant sans phrases ni commentaires inutiles l'histoire de toute la transaction mise en cause et en donnant sa parole d'honneur homme que toutes les prévisions des adversaires du gouvernement ne se produiraient pas. Plusieurs bills privés t ensuite été adoptés en troisième lecture, et après un long discours de M. Cameron (Huron) pour établir le droit que les Territoires ont de se faire représenter à la Chambre des Communes, le bill aux fins de modifier la loi de la preuve dans les causes criminelles a entraîné une longue et intéressante discussion à laquelle ont pris part l'honorable J. A. Chapleau, MM. Ives, Robertson Woodworth, McCarthy, Tupper et qui s'est terminée par l'adoption de la mesure sur un vote de 74 contre 39.

LOGNON.

LES FAITS DU JOUR

Nous avons appris avec regret que l'honorable juge Cimon vient de perdre l'unique enfant que lui avait donné la Providence.

On annonce que des communications téléphoniques doivent être établies prochainement entre St. Hyacinthe, Montréal et Ottawa.

On mentionne différents juges, différents noms comme devant succéder à l'honorable M. Stuart, nommé juge en chef de la cour Suprême de la province de Québec. Le gouvernement, observe avec rai-

LES FAIBLESSES DE M. MERCIER

A son arrivée à Québec, dimanche dernier, M. Mercier a été l'objet d'une petite ovation de la part d'un certain nombre de libéraux. Juché sur l'impériale d'une voiture de place, le chef de l'opposition a fait un discours dont l'Electeur nous a apporté le texte hier:

"Parfois, a dit M. Mercier, (nous citons textuellement) "parfois me voyant presque débordé par les calomnies amassées contre moi, j'ai eu des moments de faiblesse....."

Les faiblesses de M. Mercier! C'est un sujet de chroniques; nous ne ferons que le toucher aujourd'hui.

Un jour, ses ennemis, ceux qu'il appelait "la clique de la Patrie," osèrent insinuer qu'il n'était pas l'homme des libéraux dans le district de Montréal. C'était une calomnie. M. Mercier eut de suite un moment de faiblesse, et craignant de ne pas arriver au pouvoir autrement, se mit à négocier une coalition avec les conservateurs.

A quelque temps de là, ses ennemis, ceux qu'il appelait la "clique de la Patrie," osèrent dire qu'il négociait une coalition avec les conservateurs. C'était une calomnie. M. Mercier eut encore un moment de faiblesse et plutôt que de ne rien avoir du tout, régla la contestation de l'élection de Terrebonne moyennant, on sait comment.

Pu de temps après, ses ennemis, la clique de la Patrie toujours, l'accusèrent d'avoir reçu \$1,500 des conservateurs pour le règlement de la contestation de l'élection de Terrebonne. (J'ose zéro j'riens tout). C'était une calomnie. M. Mercier eut un autre moment de faiblesse et se dit qu'il ne lui restait plus qu'à accepter les \$5,000 de M. Senécal après s'être fait peser par M. Benjamin Trudel.

Les faiblesses de M. Mercier! Ça deviendra légendaire.

AU PARLEMENT

11 mars.

Je ne sais si je me trompe, mais le chef de l'opposition me paraît lassé de ce temps-ci. Est-ce l'abondance des débats futiles que ses suivants soulèvent, est-ce la stérilité de la tâche que lui et les siens poursuivent, qui auraient déseillé de la sorte M. Blake? Les deux ont probablement contribué à cette œuvre, et je ne suis étonné que d'une chose, c'est que ce résultat ne se soit pas produit plus tôt.

Je conçois, en effet, que Sir Richard Cartwright, l'homme qui sacrifierait volontiers la lumière du soleil au soutien d'une théorie, fût elle même absurde, puisse se satisfaire d'un rôle puéril et sans valeur comme celui que le parti libéral a toujours joué dans notre monde politique; je conçois encore que certains esprits étroits et mesquins ne voient pas plus loin que la conséquence immédiate de l'acte qu'ils accomplissent en se faisant un système de critiquer quand même leurs adversaires, d'apercevoir canaillerie, maladresse ou ruine partout où ils n'ont pas eux-mêmes passé, enfin d'être des gens d'opposition, parcequ'ils se sont

mis en tête que c'est par là qu'ils escaladeront le pouvoir; mais, si je comprends cela venant de la part de tous ces gens, je me suis toujours demandé en retour comment M. Blake a su se plier à ces errements de l'esprit et du cœur, à cette étroitesse de vues qui ne me paraissent pas à la taille de son talent ni de son caractère.

La séance d'aujourd'hui a été comme d'habitude féconde en débats, et le temps s'est ainsi passé à z agréablement jusqu'à minuit, sous les regards d'une galerie qui se dépeuplait à vue d'œil.

C'est M. Cartwright qui est descendu le premier dans la lice, et il a prononcé un long discours au soutien d'une motion pour faire produire devant la Chambre tous les ordres en conseil et autres documents relatifs au retrait de l'emprunt consolidé 5 pour cent, échu le 1er janvier 1885. On ne pouvait pas s'attendre naturellement à voir le financier gril donner l'accolade de la félicitation à sir Leonard Tilley, mais j'aime à enregistrer à son crédit qu'il a apporté à sa tâche de critique plus de dignité qu'on n'a l'habitude d'en rencontrer chez lui. Il ne pouvait manquer cependant de trouver mauvais et funeste tout ce que le ministre des Finances a accompli de déprécier au pays un avenir bien sombre et bien chargé de ruines. Il y a longtemps que cela ne tire plus à conséquence, et je n'ai vraiment pas le courage d'en vouloir à cet homme pour la tenacité dont il fait preuve dans l'exercice de son métier difficile et ingrat.

M. Blake est venu à la rescousse de son premier lieutenant et a achevé de charger le tableau; mais, sir Leonard Tilley a fait ample justice de toutes ces pompesuses déclamations, en racontant sans phrases ni commentaires inutiles l'histoire de toute la transaction mise en cause et en donnant sa parole d'honneur homme que toutes les prévisions des adversaires du gouvernement ne se produiraient pas. Plusieurs bills privés t ensuite été adoptés en troisième lecture, et après un long discours de M. Cameron (Huron) pour établir le droit que les Territoires ont de se faire représenter à la Chambre des Communes, le bill aux fins de modifier la loi de la preuve dans les causes criminelles a entraîné une longue et intéressante discussion à laquelle ont pris part l'honorable J. A. Chapleau, MM. Ives, Robertson Woodworth, McCarthy, Tupper et qui s'est terminée par l'adoption de la mesure sur un vote de 74 contre 39.

LOGNON.

LES FAITS DU JOUR

Nous avons appris avec regret que l'honorable juge Cimon vient de perdre l'unique enfant que lui avait donné la Providence.

On annonce que des communications téléphoniques doivent être établies prochainement entre St. Hyacinthe, Montréal et Ottawa.

On mentionne différents juges, différents noms comme devant succéder à l'honorable M. Stuart, nommé juge en chef de la cour Suprême de la province de Québec. Le gouvernement, observe avec rai-

son notre confrère du Canadien, ne saurait faire une nomination plus populaire qu'en donnant à M. le juge Routhier une promotion à laquelle le désignent ses talents et sa brillante réputation.

L'honorable M. Poirier est de retour à Ottawa. Le grand banquet qui lui est offert par ses amis, a eu lieu, jeudi soir, dans la salle du restaurant du Sénat. On croit que plusieurs ministres, sénateurs et députés seront présents et que l'on assistera à un véritable tournoi d'éloquence. M. Poirier a été accueilli au Nouveau Brunswick de la façon la plus enthousiaste.

Les fermiers dans beaucoup de comtés du Nebraska se servent de leur blé d'inde pour chauffage. Ils ont fait leur calcul et sont convaincus qu'il est meilleur marché de brûler du blé d'inde que de le vendre et d'acheter du charbon. Le charbon se vend dans l'état environ 22 cents par boisseau et le bois ne peut pas se vendre dans les marchés de campagnes pour plus de 12 cents. Des expériences ont prouvé que 2 boisseaux de bois produisent plus de chaleur qu'un boisseau de charbon et les fermiers, par conséquent, brûlent le blé d'inde, se sauvant le travail de le porter au marché et de ramener du charbon à la ferme.

La Cause Mercier - assés

Paroles du Juge Ramsay, le 9 mars 1885

In this case the fact on which the most serious part of the accusation was founded has not only been proved, but it has been admitted and almost gloried on. The fact is that the complainant having the control of an election petition containing personal charges against Mr. Mowat, the Premier, the Minister of the province, had abandoned those charges, and that the condition of this abandonment was the payment of a sum of money in guise of costs. This was an illicit consideration.

Dans ce cas, le fait sur lequel la partie la plus sérieuse de l'accusation était fondée a été non-seulement prouvé mais il a été admis et presque même glorifié. Le fait est que le plaignant ayant le contrôle d'une pétition d'élection renfermant des accusations personnelles contre M. Mowat, le Premier ministre de la province, s'est désisté de ces accusations à la condition de ce qu'il payerait la somme d'argent sous le couvert de frais. C'ÉTAIT UNE CONSIDÉRATION ILLICITE.

ASSOCIATION ANONYME DE LA PREVOYANCE DU CANADA

Incorporée d'après les Statuts Consolidés du Canada, chap. 71 et ses amendements, et soumise chaque année à l'inspection du Gouvernement Provincial.

BUREAU PRINCIPAL: 162 RUE ST. JACQUES-MONTREAL.

DIRECTEURS: A. L. de Martigny, Ecr., Caissier de Banque Jacques Cartier - "Président" Hon. W. W. Lynch M. P. P., Vice-Président. Ben. Globinsky, Ecr., C. R. L. H. Masue, M. P., Président du bureau d'Agriculture de la province de Québec. John L. Cassidy, Ecr., Négociant. J. McIntyre, Ecr., Marchand. M. Babcock, Ecr., Manufacturier. John L. Harris, Ecr., Moutonier, N. B. Arthur Gagnon, Ecr. John Hopper, Ecr., J. J. Guérin, Ecr., M. D.

Hon. Alex Lacoste, C. R., M. O. P., et T. J. B. Allison, S. O. L. - Auteurs Légaux Arthur Gagnon - Secrétaire et Trésorier. John Hopper - Agent Général. Dr. J. J. Guérin - Directeur Médical.

Les surplus sont déposés dans le trésor provincial. Pour informations s'adresser à M. CHARLES PARKEUR No. 76, RUE SPARKS, OTTAWA. 1 an.

Bureau d'agent d'Immeuble

MACDONALD NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884.

A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESIDENCE, 253 R. E. NICHOLAS

I. D. TUCKERMAN ENCANTEUR, COURTIER

MARCHAND A Commission Agit comme arbitre et commissaire-priseur

Bureaux: RUE SPARKS (En face de l'Hôtel Russell) OTTAWA.

Presentes de Noel

JOUR DE L'AN

C. H. DOUCET (Cl-devant employé chez S. I. apotte) MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES, (Bâtisse de l'Hôtel Russell) RUE SPARKS, OTTAWA. Confectionne et repare toutes espèces de bijouteries.

GRAVEUR, ARGENTEUR ET DOREUR. MONOGRAMMES (SPÉCIALITÉ). 12 déc 84

J. A. Oliver AVOCAT

Bureau - Intersection des rues Rideau et Sussex, Block d'Eggleston, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER Ottawa, 3 Janvier 1885.

A. CHABOT 472 RUE SUSSEX NOUVEAU MAGASIN D'EFFETS POUR-VITURES

Assortiment complet de carcasses en bois pour toutes espèces de voitures moyennes, jantes, manchons de charmes etc., etc. Une boutique pour la confection des voitures est attachée à l'établissement. M. Chabot repare et fabrique à ordre toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dernier style. Une visite est sollicitée au numéro 472, Rue SUSSEX, Ottawa. 27 oct 2 m, 3 f p s

DORION & DELORME, ARTISTES-PHOTOGRAPHES, 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, OTTAWA. Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada. Grands avantages pour les fêtes. Une douzaine de Portraits, CABINET SIZE, et un cadre valant \$1.00, pour \$3.00. Photographie de toutes grandeurs, satisfaction garantie. Une visite est sollicitée chez DORION & DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau. 18 Oct. 1883 1a

TAPIS, TAPIS etc. MAISON DE TAPIS D'OTTAWA. Ayant le plus grand assortiment, les meilleurs tapis, et les plus bas prix en fait de Tapis, L'Étranger, Rideaux, Corniches, Pâtes, Garnitures et Meubles de toute sorte. MAISON DE TAPIS D'OTTAWA, 148 Rue SPARKS. SHOOLBRED et Cie. Ottawa, 17 Déc. 1883. 1a

POUR LES FÊTES FOURRURES

Assortiment complet de Fourrures de toutes espèces, tel que Robes pour voitures, Capots, Manteaux, Manchons, Casques, etc., chez

H. I. COTE 128, Rue Rideau.

Sirup des Enfants du Dr Goderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le Sirop au Dr Goderre et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les États Unis. PHIS, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, S. E. McGALE, Chimiste, Montréal

J. B. ARIAL, PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER

MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES 526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables.

Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes 17 mars 1883 1a

CHAS. DESJARDINS No. 40 RUE SPARKS, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES: La Citizens, DE MONTREAL. La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do Capital et Actif Réunis au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITEES. AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge. EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabricas et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits: ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec M. Chas Desjardins. BUREAUX: Edifice de l'hôte Russell, rue Sparks, Ottawa. Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. 1a

Bureau d'agent d'Immeuble

MACDONALD NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884.

A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESIDENCE, 253 R. E. NICHOLAS

I. D. TUCKERMAN ENCANTEUR, COURTIER

MARCHAND A Commission Agit comme arbitre et commissaire-priseur

Bureaux: RUE SPARKS (En face de l'Hôtel Russell) OTTAWA.

Presentes de Noel

JOUR DE L'AN

C. H. DOUCET (Cl-devant employé chez S. I. apotte) MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES, (Bâtisse de l'Hôtel Russell) RUE SPARKS, OTTAWA. Confectionne et repare toutes espèces de bijouteries.

GRAVEUR, ARGENTEUR ET DOREUR. MONOGRAMMES (SPÉCIALITÉ). 12 déc 84

J. A. Oliver AVOCAT

Bureau - Intersection des rues Rideau et Sussex, Block d'Eggleston, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER Ottawa, 3 Janvier 1885.

A. CHABOT 472 RUE SUSSEX NOUVEAU MAGASIN D'EFFETS POUR-VITURES

Assortiment complet de carcasses en bois pour toutes espèces de voitures moyennes, jantes, manchons de charmes etc., etc. Une boutique pour la confection des voitures est attachée à l'établissement. M. Chabot repare et fabrique à ordre toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dernier style. Une visite est sollicitée au numéro 472, Rue SUSSEX, Ottawa. 27 oct 2 m, 3 f p s

DORION & DELORME, ARTISTES-PHOTOGRAPHES, 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, OTTAWA. Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada. Grands avantages pour les fêtes. Une douzaine de Portraits, CABINET SIZE, et un cadre valant \$1.00, pour \$3.00. Photographie de toutes grandeurs, satisfaction garantie. Une visite est sollicitée chez DORION & DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau. 18 Oct. 1883 1a

TAPIS, TAPIS etc. MAISON DE TAPIS D'OTTAWA. Ayant le plus grand assortiment, les meilleurs tapis, et les plus bas prix en fait de Tapis, L'Étranger, Rideaux, Corniches, Pâtes, Garnitures et Meubles de toute sorte. MAISON DE TAPIS D'OTTAWA, 148 Rue SPARKS. SHOOLBRED et Cie. Ottawa, 17 Déc. 1883. 1a